

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité en	vironnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :				
19/03/2018	19/03/2018		F2018-				
	1. Intitulé du pro	niet					
Création d'une piste d'essais automobiles	i. illiliole do pro	yjei					
The state of the s							
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvrag	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	PUNCH POWERGLIDE						
Nom, prénom et qualité de la personne	Olivier LEPRE - Directeur ma	nufacturing engin	eering				
habilitée à représenter la personne morale							
RCS / SIRET 5 4 2 0 9 4 7	5 0 0 0 0 8 1	Forme juridique	SAS				
Joiane	ez à votre demande l'ann	exe obligatoire i	n°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères anne dimensionnement correspon		2-2 du code de l'environnement et				
N° de catégorie et sous-catégorie			seuils et critères de la catégorie tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
47. Déboisements en vue de la	Défrichement de 2,6 ha de bo	pisements	ines nomencialores (ICFE, IOIA, etc.)				
reconversion des sols							
a)a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code							
forestier en vue de la reconversion des							
sols, portant sur une superficie totale,							
même fragmentée, de plus de 0,5 hectare							
	4. Caractéristiques généra	M 66					
Doivent être annexées au présent formul		la rubrique 8.1 du	formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition						
Le projet consiste en un défrichement de 2 du site PUNCH existant.	,6 ha pour permettre la mise e	en place d'une pisto	e d'essais routiers dans la continuité				
La piste d'essais sera conforme à un cahier conditions de sécurité et qui sera optimisée		t permettre de réal	iser des essais dans les meilleures				
l e projet ne nécessite aucune onération de	Le projet ne nécessite aucune opération de démolition.						
FJet its its assessme decarte operation de							

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

La société PUNCH POWERGLIDE projette la création d'une piste d'essai automobile au droit de son établissement de Strasbourg, pour le contrôle qualité, la mise au point et le test de boîtes de vitesses automatiques.

Les principaux objectifs du projet sont :

- la pérennisation de l'activité de tests et d'engineering
- le développement de l'entreprise PUNCH POWERGLIDE
- une sécurité élevée pour les personnels réalisant les activités de tests et d'engineering
- une meilleure réactivité (proximité de la piste, caractère privé de la piste)
- la confidentialité des essais véhicules prototypes et préséries (site en bordure de l'installation existante)
- de permettre le respect des conditions de tests nécessitant la proximité immédiate du site de production (chambre froide -30°C)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

- Défrichement des 2,6 ha (emprise de la piste + accotements de sécurité)
- Terrassement et cloutage de l'emprise
- Mise en place des revêtements de la piste et des équipements de sécurité
- Installation des deux ponts permettant la traversée du Brunnenwasser

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste sera utilisée pour réaliser les essais des boîtes de vitesses en "conditions réelles".

L'entrée et la sortie de la piste se feront par la sortie Sud-Est du site PUNCH qui donne sur le boisement objet du projet de défrichement.

Les véhicules (et donc les boîtes de vitesses) seront testées en conditions "normales", ainsi qu'en conditions "extrêmes" après un passage en chambre froide à l'intérieur du site PUNCH adjacent à la future piste.

Le nombre maximal de passages de véhicules sera de 300 par jour en un point donné de la piste, soit l'équivalent d'une route très peu fréquentée.

Seules des voitures spécialement dédiées aux essais de l'établissement PUNCH circuleront sur la piste. Aucun transport de matières, de personnel ou autre n'y sera autorisé.

La piste sera clôturée pour éviter l'intrusion de personnes ou d'animaux.

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem Demande d'autorisation unique: - Demande d'autorisation de défricher - Demande d'autorisation au titre des l - Demande de dérogation à l'atteinte d	nentale devra être jointe au(x) dossie nent (objet de la procédure de cas-pai nstallations, Ouvrages, Travaux et Am	er(s) d'autorisc r-cas);	ation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opérati	on - préciser le	es unités de mesure utilisées
	deurs caractéristiques		Valeur(s)
Emprise du défrichement			2,6 ha
Longueur totale piste			2 835 m
Largeur minimale de la piste avec acco	etements (ligne droite)		15 m
Largeur maximale de la piste avec acco	otements (virage relevé)		16,9 m
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long°_	_'"_ Lat°'"_
PUNCH POWERGLIDE SAS  81, rue de la Rochelle BP 33 67026 Strasbourg CEDEX	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long °	"_"_Lat°"_"_ 
4.7 S'aait-il d'une modification/extens	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d nt les projet et	e existant ?	Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Projet inclus dans: - la ZNIEFF de type I "Forêt rhénane d'Illkirch et de Strasbourg-Neuhof" (420007062) - la ZNIEFF de type II "Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg" (420014529)
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la communauté urbaine de Strasbourg (2014)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		$\times$	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Le site de projet est situé dans une zone humide remarquable du SDAGE "Forêt d'Illkirch-Graffenstaden"

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRi de l'Eurométropole : - Zone de débordement de la nappe (zone Rnd) - Pas de risque inondation par submersion Pas de Plan de Prévention du Risque Technologique
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?	Million V. v. marriero (mara marriero m	X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		En limite de la Zone Spéciale de Conservation "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas- Rhin" (FR4201797) - En limite de la Zone de Protection Spéciale "Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim" (FR4211810)
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	pieter le tableau sulva	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Drainage en phase chantier pour éviter la mise en eau de la zone de travaux. Pas de drainage en phase d'exploitation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		$\boxtimes$	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	$\boxtimes$		Des déblais de terres végétales seront excavés lors des travaux de mise en place de la piste d'essais. Le volume de terres généré restera limité car l'implantation de la piste ne nécessite pas de terrassement profond.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Oui : - présence d'espèces animales protégées - présence de milieux naturels d'intérêt communautaire - Continuités écologiques (nécessité de clôturer la piste et de traverser le Brunnenwasser en 2 points)
		$\boxtimes$		Oui: - Présence d'un habitat inscrit à l'annexe II de la D.H (91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris) - Présence d'oiseaux inscrits à l'annexe I de la D.O

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Incidence sur les ZNIEFF "Forêt rhénane d'Illkirch et de Strasbourg-Neuhof" et "Anciens lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg"
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Projet essentiellement situé dans un milieu naturel forestier
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risque de remontée de nappe (zone Rnd du PPRI) en quelques points du projet. Pas de risque inondation par submersion. Risque sismique "modéré" (piste d'essais non sensible au risque sismique)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Maximum 300 passages de véhicules / jour en un point de la piste. Trafic à modérer du fait de la nécessité de faire le trajet Strasbourg- Gambsheim pour réaliser les essais actuellement.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$		Bruit généré par le passage de véhicules, uniquement en journée.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	$\square$	$\boxtimes$	Le projet en lui même ne génère pas d'odeurs. Nuisances olfactives existantes sur le site (proximité de nombreuses industries, traitement de déchets).
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Rejets dus au fonctionnement des moteurs thermiques des véhicules. Ces rejets restent négligeables en comparaison des rejets générés par le trafic de la Rue de la Rochelle à 400 m à l'Ouest de la piste.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	$\boxtimes$		Rejets d'eaux pluviales de voirie uniquement. Les eaux sont dirigées vers des fossés périphériques.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		$\boxtimes$	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés				ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
				ılée avec le projet réalisé du Champ captant de Plobsheim.
				importante bande de terrain en limite Sud du site de projet.
- les milieux na - les continuité	cumulée est potentielle turels, la faune et la floi s écologiques locales	re;		
	nces du projet identific			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Évitement 1 : Identification du tracé le moins impactant

Réduction 1 (R1) - Adaptation du calendrier de chantier

- R2 Balisage des milieux sensibles hors emprise chantier // R3 Protocole d'abattage des arbres à cavités // R4 Suivi écologique du chantier // R5 Mise en place d'un cahier des charges de prescriptions de mesures environnementales // R6 Kit antipollution // R7 Clôtures définitives différenciées // R8 Passages à faune // R9 Pas de circulation nocturne // R10 Nichoirs à chiroptères // R11 Habitats de substitution pour la petite faune // R12 Gestion écologique des lisières nouvellement créées // R13 Gestion des espèces invasives
- C1 Reconstitution de boisements alluviaux
- C2 Création de mares
- C3 Création d'un îlot de sénescence

THE PARTY NAMED IN	Annual Contract	Printer & Arrest	n (facu	Figure 5.7 %

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

#### 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
-	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

8.2 Autres a	8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire						
	mpléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent						
	Objet						
	9. Engagement et signature						
Je certifie su	or l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus						
Fait à	Strasbourg le, 14/03/18						
Signature	O. WINE						

